



Danse, Musique, Théâtre 2025-2026



Sommaire

Édito	p. 1
Le Conservatoire pour toutes et tous	p. 2
Parcours Études Danse / Musique / Théâtre	p. 4
Parcours libre pour les plus jeunes	p. 6
Parcours instruments	p. 8
Pratiques collectives	p. 10
Accompagnement	p. 12
Direction d'orchestre	p. 13
Parcours Voix	p. 14
Culture musicale	p. 16
Musique ancienne	p. 18
Musiques traditionnelles	p. 19
Jazz	p. 20
Musiques Actuelles Amplifiées	p. 20
Parcours libres	p. 22
Orchestres et Chœurs	p. 27
Parcours Danse	p. 30
Parcours Théâtre	p. 34
Partenariats éducatifs	p. 36
× Musique à l'école	p. 36
× Classes orchestre	p. 37
× Classes à Horaires Aménagés	p. 38
× Arts Études	p. 39
Venir au Conservatoire	p. 40
Conditions d'admission des nouveaux élèves	p. 42
Tarifs	p. 44
Équipes	p. 46
Charte pédagogique	p. 48

Le Conservatoire de Rennes est un établissement où se rencontrent diverses esthétiques – classiques, jazz, contemporaines, actuelles, anciennes et traditionnelles. Il est un lieu d'invention, de transmission et de création.

Au-delà des compétences techniques nécessaires à tout apprentissage, la pratique artistique est un véritable moyen de communication, porté par une équipe enseignante reconnue pour ses qualités humaines et artistiques. Cette équipe incarne les valeurs fondamentales de notre établissement : ouverture, bienveillance, exigence, rigueur, solidarité et fraternité.

Chaque année, 1900 élèves bénéficient d'un enseignement de qualité, allant de la sensibilisation dans les écoles jusqu'à la préparation aux études supérieures. Notre objectif est de relever le défi d'offrir à nos élèves, enfants, jeunes et adultes, un parcours d'apprentissage riche et diversifié, ponctué de projets scéniques, de masterclasses et de nombreuses rencontres qui enrichissent leur expérience.

Les différents parcours pédagogiques et la diversité des propositions artistiques sont accompagnés par un centre de documentation spécialisé qui s'inscrit dans l'ouverture culturelle pour tous les publics.

Ce guide vous présente toutes les informations relatives aux trois disciplines enseignées au Conservatoire de Rennes : danse, musique et théâtre.

S'inscrire au Conservatoire de Rennes, c'est choisir un établissement dynamique qui stimule la curiosité de chaque élève tout en lui offrant un accompagnement progressif et bienveillant.

Nos équipes sont disponibles pour répondre à vos questions. N'hésitez pas à nous contacter, à venir nous rencontrer ou à consulter nos réseaux sociaux et notre site internet.

Nous nous réjouissons de vous accueillir et de partager une année 2025/2026 épanouie, dynamique et enthousiaste !

Béatrice Quoniam
Directrice du Conservatoire de Rennes

Le Conservatoire pour toutes et tous

Afin de respecter l'égalité des chances et des droits, le Conservatoire de Rennes est inclusif et accueille la différence. Il accompagne les élèves à besoins spécifiques ou en situation de handicap désireux d'accéder à un enseignement artistique. Un parcours individualisé peut être proposé à l'issue d'un entretien avec la référente dédiée.

Des parcours adaptés et personnalisés, en collectif ou en individuel, sont proposés selon les modalités suivantes :

- × Présentations artistiques en Danse, Théâtre et Musique : Parcours de 1 à 2 séances à destination des IME et autres groupes.
- × Pratique musicale adaptée : Parcours de 1 à 5 séances à destination des IME et autres groupes.
- × Ateliers Mixité : Ateliers de musique et de danse pour adolescents de 14 ans à 20 ans. Parcours de 5 séances.
- × Cours d'instruments adaptés : Classe Dolce piano et autres instruments en fonction des disponibilités.
- × Chant choral.

Responsable : Karine Mauvillain et Manuel Simonnet, référents des élèves à besoins spécifiques ou en situation de handicap (REBSH) et enseignants pianiste et chant choral.



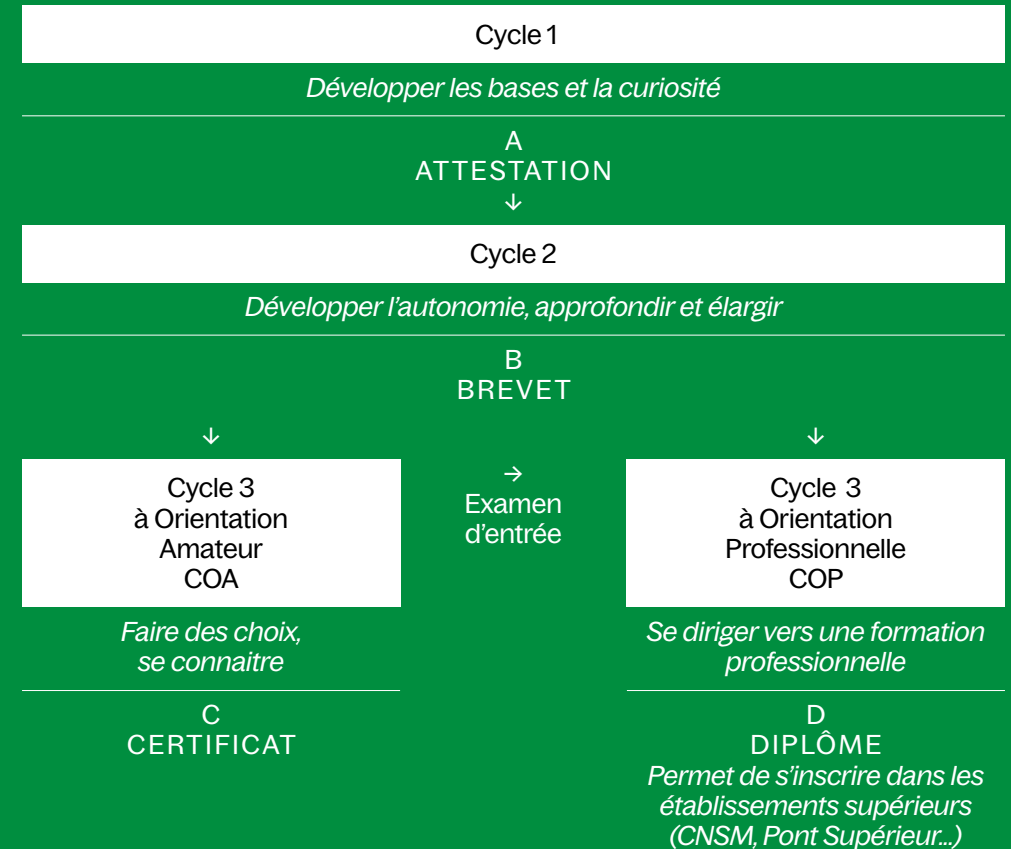
Parcours Études

Danse, Musique, Théâtre

- × Les parcours Danse, Musique et Théâtre suivent une progression en 3 cycles.
- × La durée de chaque cycle dépend de la capacité de chaque élève à maîtriser les acquisitions définies.
- × En fonction de la discipline, les conditions et âges d'admission varient, de même que la durée des cycles ou la part de contrôle continu et évaluations de fin de cycle.
- × Les spécificités de chaque discipline (objectifs, formats des cours, modalités d'évaluation, pratiques collectives accessibles, etc.) sont actualisées sur le site internet du Conservatoire (rubrique « Enseignements »).
- × Chaque cycle est diplômant ce qui permet de valoriser un parcours dès le premier cycle.

Schéma général des parcours

Danse, Musique, Théâtre



Parcours libres pour les plus jeunes

Votre enfant souhaite s'initier à l'apprentissage de la musique avant d'entrer dans un parcours études ?

Éveil musical et corporel

Pour les enfants de 6 ans *

Durée : 1 an

Admission dans l'ordre chronologique des préinscriptions

Cette proposition s'adresse aux enfants n'ayant jamais fait de musique. Une séance hebdomadaire d'éveil musical intègre une semaine sur deux la méthode Feldenkrais. Cette méthode d'apprentissage ludique et douce permet de relier la découverte du monde sonore et de l'écoute à des sensations corporelles. À l'issue de l'année, possibilité de candidater pour entrer en parcours études.

* Âge au 31 décembre de l'année en cours

Les p'tits archets

Pour les enfants de 6 ans*

Durée : 1 an

Pour entrer dans l'univers des instruments à cordes, les enfants découvrent le violon, l'alto, le violoncelle et la contrebasse grâce à un cours de 45 minutes en petit groupe de 3 ou 4 et une séance d'une heure en ensemble (12 à 15 enfants). À partir des vacances de la Toussaint, les élèves sont répartis en prenant en compte le choix de l'enfant, sa motivation, l'avis de l'équipe pédagogique et les effectifs de chaque instrument.

À l'issue de cette première année, possibilité d'intégrer le parcours études en cycle 1 après avis de l'équipe pédagogique.

* Âge au 31 décembre de l'année en cours

Admission dans l'ordre chronologique des préinscriptions

Découverte multi-instruments

Pour les enfants de 7 à 8 ans *

Durée : 1 an

Votre enfant souhaite découvrir plusieurs instruments de musique tout au long de l'année scolaire, choisissez la « découverte multi-instruments ».

Deux cours par semaine :

- × Culture musicale, pour entrer dans le monde de la musique, notamment en chantant, et en savoir plus sur les instruments proposés au Conservatoire (45 min).
- × Un parcours de découverte des instruments sur deux périodes : la première autour d'un panel large et varié, la seconde pour aller plus loin avec quelques instruments, ceux choisis par l'enfant (45 min).

À l'issue de l'année, possibilité de candidater pour entrer en parcours études.

Cette proposition permet une découverte éclectique d'instruments moins connus permettant de prendre le temps du choix de l'instrument que l'enfant souhaitera apprendre l'année suivante.

* Âge au 31 décembre de l'année en cours

Admission dans l'ordre chronologique des préinscriptions



Parcours Instruments

Le parcours « études instrumentales » est constitué de trois disciplines : une dominante (instrument) et deux complémentaires obligatoires (Pratiques collectives voir p. 10 et Formation ou Culture musicale voir p. 16). Ces trois disciplines permettent un apprentissage musical harmonieux dans toutes ses dimensions pratiques et théoriques.

1. **Un cours d'instrument** (discipline dominante). En petit collectif et / ou individuel selon les instruments et les cycles. S'y ajoute pour certains instruments, un travail avec pianiste accompagnateur.
2. **Un cours de Formation Musicale**, cours collectif qui développe les compétences musicales par la pratique, l'écoute et la lecture de la musique (englobe le solfège).
3. **Une pratique collective** Offre adaptée à la discipline instrumentale dominante : de la participation à une chorale, à un ensemble ou à un orchestre en passant par des ateliers ou des projets ponctuels. La répartition des élèves dans les pratiques collectives est faite par l'équipe enseignante et la direction du Conservatoire. Sont pris en compte : l'âge, l'instrument pratiqué et le nombre de places disponibles.

Cordes : Alto, Contrebasse, Violon, Violoncelle
Bois : Basson, Clarinette, Flûte traversière, Hautbois, Saxophone
Cuivres : Cor, Trombone, Trompette / Cornet, Tuba / Saxhorn / Euphonium
Instruments polyphoniques : Accordéon, Guitare, Harpe, Percussions, Piano, Orgue
Musique ancienne : Clavecin, Luth, Orgue, Théorbe, Traverso, Viole de gambe

Il est aussi possible de s'inscrire au Conservatoire uniquement dans un parcours libre, en fonction des places disponibles (voir p 22).

Tableau des UV validant la fin de chaque cycle



Pratiques collectives

Le Conservatoire propose différentes pratiques collectives adaptées au niveau et à l'instrument de l'élève. Certaines se déroulent de façon hebdomadaire, d'autres s'organisent selon un calendrier spécifique ou au projet. Sont proposés : des ensembles dirigés (orchestres, harmonies, chorales, ensembles de classes), des ateliers permettant une ouverture à d'autres esthétiques ou l'acquisition d'une compétence supplémentaire. Elles font partie intégrante du parcours études et sont prises en compte dans le cadre des passages de cycle. Le choix des pratiques collectives est déterminé en concertation avec l'équipe enseignante et la direction du Conservatoire (voir *Parcours Instruments*).

Jouer ou chanter à plusieurs permet de valoriser le travail individuel, de trouver du plaisir dans un apprentissage exigeant et d'entretenir la motivation. Au-delà de ces bénéfices, les objectifs pédagogiques sont de trois ordres :

- × Savoirs : en abordant des répertoires et des esthétiques variées.
- × Savoir-faire spécifiques : justesse collective, cohésion dans l'expression, etc.
- × Savoir-être : expérience de la vie en groupe (écoute mutuelle, concentration, respect, ponctualité, etc.).

C'est dans ce cadre collectif que la plupart de ceux qui auront suivi une formation au Conservatoire poursuivront leur pratique, que ce soit en tant qu'amateur ou professionnel.

Chœurs

- × Chœurs d'enfants et Chœur de jeunes
- × Prolatio
- × Chœur Alpha (chœur à voix hautes) et chœur Omega (chœur d'hommes) de la Maîtrise de Bretagne

Grands ensembles dirigés

- × Orchestres à cordes (Graines de Cordes, Cordissimo)
- × Orchestres d'harmonie (Juniors et Experts), un Brass Band
- × Orchestres symphoniques (Symphonissimo et Orchestre symphonique de cycle 3)

Ateliers de découverte

Jazz, Musiques Actuelles Amplifiées, Musiques traditionnelles, Musique improvisée...

Ensembles par instruments

Harpes, guitares...

Musique de chambre

Prioritairement Cycle 3 à Orientation Professionnelle

Pratiques d'ouverture

Atelier transdisciplinaire, Cultures et pratiques sonores, Gymnastique holistique...

Initiation à l'accompagnement pour les pianistes

Accompagnement

Vous êtes pianiste, claveciniste ou organiste, d'un niveau (minimum) début de troisième cycle, et vous souhaitez «jouer avec»?

La formation, basée sur la pratique collective, permet de rencontrer des chanteurs, chœurs, instrumentistes (cordes, bois, cuivres) et même danseurs : le Conservatoire de Rennes est l'un des rares établissements en France qui propose un DEM spécifique accompagnement chorégraphique.

Le parcours est encadré par une équipe d'enseignants complémentaires qui vous ouvriront également la porte à la musique ancienne et à l'accompagnement chanson.

Vous pourrez ainsi enrichir votre pratique amateur, vous engager dans un parcours diplômant professionnel ou intégrer ce cursus par le biais de la formation continue.

Les mots clés de la classe d'accompagnement : éclectisme, curiosité, écoute, adaptation, souplesse, échange humain.

NB : Pour l'initiation à l'accompagnement, voir p. 10.

Direction d'orchestre

Le cursus de direction d'orchestre propose une approche la plus exhaustive possible des problématiques liées au travail du chef d'orchestre, et y apporte des solutions via des outils pratiques et théoriques : de la lecture d'une partition à son interprétation, de la connaissance instrumentale à l'analyse formelle, stylistique et harmonique, en passant par le travail technique du bras.

Au travers d'un parcours progressif et adapté, le cursus accompagne chaque étudiant vers une autonomie de la pratique de la direction d'orchestre de manière approfondie, que son objectif soit la direction d'orchestres amateurs, ou une orientation plus professionnalisante.

Grâce à un lien avec l'ensemble des pratiques collectives du Conservatoire, les différents types de formations sont abordés : orchestre symphonique, orchestre d'harmonie, brass band, ensembles à géométrie variables... La direction d'orchestre représente un terrain d'exploration très vaste qui nécessite un engagement régulier de la part des élèves en dehors du temps hebdomadaire de cours, auquel il est judicieux d'ajouter plusieurs matières complémentaires : culture et esthétique musicale, analyse, écriture...

Ce cursus s'adresse à tous les élèves souhaitant développer ou approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques autour de la direction d'orchestre, sans limite d'âge.

Parcours Voix

Le Conservatoire de Rennes développe des enseignements dans le domaine des pratiques vocales autour de trois grandes offres : les chœurs, le chant lyrique, la direction de chœur.

Chant choral

Chœurs d'enfants (à partir du CE1 *)
et chœur de jeunes

- × Chœur d'enfants (CE1 et CE2):
1h de chœur avec ou sans Formation Musicale
 - × Chœur d'enfants (CM1 et CM2):
1h de chœur avec ou sans Formation Musicale
 - × Chœur d'ados (6^e, 5^e et 4^e):
1h30 de chœur avec ou sans Formation Musicale
 - × Chœur de jeunes (3^e et Lycée):
1h15 de chœur avec ou sans Formation Musicale
- Un cursus en temps scolaire est également accessible dès l'école primaire puis en partenariat avec la Maîtrise de Bretagne au collège (cf. Partenariats éducatifs p. 38). Sans audition d'entrée.
- * âge au 31 décembre de l'année en cours

Chœur « Prolatio »

Le chœur de chambre Prolatio est constitué des élèves des classes de Chant lyrique et de Direction de chœur auxquels quelques élèves en parcours libres viennent ajouter leurs voix. Le chœur s'inscrit dans la saison culturelle du Conservatoire par l'intermédiaire de projets de diverses envergures permettant de mettre en valeur le patrimoine du chant choral tout en intégrant le principe de création.

Chœur Alpha de la Maîtrise
de Bretagne – Chœur à voix hautes

Public concerné : Le chœur Alpha de la Maîtrise de Bretagne est constitué des 3^e de l'école maïtrisienne, de lycéen·nes et d'étudiant·es chantant en voix de soprano ou alto. Il aborde un large répertoire à voix égales et s'associe chaque semaine au chœur d'hommes Omega pour travailler à voix mixtes. Le recrutement se fait sur audition en septembre.
Adhésion à la Maîtrise de Bretagne à prévoir (20€ en 2024-2025)

Chœur Omega de la Maîtrise
de Bretagne – Chœur d'hommes

Public concerné : Le chœur Oméga de la Maîtrise de Bretagne est un chœur d'hommes constitué des collégiens de l'école maïtrisienne qui ont mué, de lycéens, d'étudiants et d'adultes. Il aborde un large répertoire et s'associe aux collégien·nes et au chœur Alpha de la Maîtrise pour des projets à voix mixtes. Le recrutement se fait sur audition en septembre.
Adhésion à la Maîtrise de Bretagne à prévoir (20€ en 2024-2025).

Chant lyrique

La classe de Chant lyrique permet de se découvrir « en tant qu'instrument vivant » et de former les élèves au jeu des différents répertoires vocaux, qui vont de l'époque baroque à l'époque contemporaine et apprendre à interpréter le lied, la mélodie, l'oratorio et l'opéra. Le parcours propose des cours individuels de chant, de formation musicale chanteur d'accompagnement, ainsi que des disciplines complémentaires en vue d'une formation complète. Les élèves bénéficient aussi de master-classes et/ou d'ateliers avec des artistes intervenants de renommée internationale.

Direction de chœur

La Direction de chœur est un parcours complet dont l'objectif est de former des chefs de chœur en pratique amateur de haut niveau ou dans une optique professionnelle. L'enseignement propose une large palette d'apprentissages : un travail de pédagogie, de gestique, de technique vocale, de gestion et communication à des groupes... Si la formation est ouverte à tous en Cycle 1, elle nécessite un investissement conséquent pour poursuivre dans les cycles supérieurs afin d'avoir une formation complète, indispensable pour mener des ensembles.

Culture musicale

Formation musicale

La Formation Musicale permet de développer les compétences musicales théoriques et pratiques (rythme, mélodie, harmonie, phrase...) en élargissant le répertoire tant par l'écoute que par le chant ou la pratique instrumentale quand c'est possible. Elle englobe notamment le solfège. Elle fait partie intégrante du parcours d'enseignement musical pour obtenir le diplôme de chaque fin de cycle.

Elle reste obligatoire en :

- × Cycle 3 à Orientation Amateur (COA) jusqu'à l'obtention de l'UV Formation Musicale fin Cycle 2
- × Cycle 3 à Orientation Professionnelle (COP) jusqu'à l'obtention des modules « oreille mélodique », « oreille harmonique » et « sens rythmique »

La proposition de Formation Musicale au Conservatoire est adaptée en fonction des parcours des élèves. On peut débuter en premier cycle traditionnel ou en cours Ados/Adultes. Des cours de Formation Musicale Musiques Actuelles Amplifiées (MAA) sont associées au cycle de formation MAA. La Formation Musicale peut également être suivie en tant que discipline unique pour certains élèves et en fonction des places disponibles sur évaluation à l'entrée. Dans ce cas, aucun diplôme ne sera délivré, seule une attestation de niveau pourra être fournie sur demande.

Diplôme d'Études Musicales de « Formation Musicale »

Vous envisagez une formation supérieure, notamment la formation au DE ou vous souhaitez élargir votre bagage musical théorique et pratique pour enrichir la palette de vos possibilités ? Le Diplôme d'Études Musicales de Formation Musicale » est pour vous.

Public concerné : Élèves de troisième cycle instrumental ou vocal, ayant validé au moins deux modules au Conservatoire de Rennes ou deux années de Cycle 3 d'un autre conservatoire.

Formation Musicale Ados/Adultes

Ce parcours accéléré se réalise en deux années. Il débouche sur une évaluation finale validant un niveau de Cycle 1 de Formation Musicale et permettant la poursuite en Cycle 2 des études de Formation Musicale dans l'établissement.

Public concerné : Ce cours est destiné aux adolescents ou adultes commençant une pratique musicale. Il peut également être suivi en tant que discipline unique pour certains élèves (étudiants en musicologie ou dans le cadre d'un projet professionnel ou amateur).

Écriture

La classe d'Écriture propose un parcours diplômant, et deux ateliers en parcours libre « initiation arrangement / orchestration » et « initiation à l'écriture ».

Public concerné : Accessible sans limite d'âge. Niveau de Formation Musicale de fin de Cycle 2 fortement conseillé.

Durée totale : 5 ans (Cycles 1 + 2 + 3)

Contenu : L'étude porte sur l'analyse et l'imitation de compositeurs majeurs. Il s'agira de comprendre les différentes structures musicales par l'oreille et non par un bréviaire de règles permettant d'écrire à son tour selon des styles ayant marqué l'histoire de la musique. Un examen avec mise en loge a lieu chaque année.

Analyse

L'Analyse est une discipline complémentaire à la formation du musicien, dont l'objectif est de développer la compréhension des styles et des compositeurs, à travers leurs œuvres et leur langage (architecture, thématique, dramaturgie, orchestration...), en fonction de leur contexte socio-historique et organologique.

Public concerné : Les cours sont accessibles, sans limite d'âge, sans niveau minimum, et donc sans examen d'entrée. Il est toutefois vivement conseillé de maîtriser certains outils de lecture et de compréhension harmonique, tels qu'ils sont inscrits au programme des modules de Cycle 3 de Formation Musicale.

Durée : 3 ans, à raison de 2h hebdomadaires par module (possible de suivre 2 à 3 modules simultanément)

Contenu : 3 modules articulés par périodes

- × Le 1^{er} pose les bases du vocabulaire et des méthodes de l'analyse musicale, en se focalisant plus particulièrement sur les musiques des XVII^e et XVIII^e siècles (« baroque » et « classicisme »)
- × Le 2^e est consacré à l'analyse d'œuvres plus complexes, de la première génération romantique au premier XX^e siècle
- × Le 3^e s'intéresse aux musiques dites contemporaines et à leur rapport aux autres répertoires, des avant-garde du début du XX^e siècle jusqu'à la création de nos jours

Histoire de la musique Modules d'histoire

Ce module propose d'aborder l'histoire de la musique et des autres arts par une initiation aux enjeux de la démarche historiographique.

Cet atelier s'adresse à tous les élèves et étudiants intéressés par la recherche et une meilleure connaissance des contextes historiques vis-à-vis desquels les œuvres, les démarches et les pratiques musicales et artistiques d'hier à aujourd'hui s'expliquent et se singularisent. Le détail du programme de chaque séquence (4 par an) sera communiqué en fin d'année scolaire pour la rentrée suivante.

Public concerné : Les cours sont accessibles sans limite d'âge, sans niveau minimum, et donc sans examen d'entrée.

Durée des ateliers d'histoire : Séquences (qui peuvent être suivies indépendamment) de 6 à 7 semaines consécutives, à raison de 1h30 de cours hebdomadaires. Le module d'histoire de la musique permet de valider, sur la base d'une participation assidue aux cours et aux éventuels travaux associés, une partie de l'UV Culture musicale du Diplôme d'Études Musicales (DEM).

Musique ancienne

Instruments :

- × Clavecin
- × Luth
- × Orgue
- × Théorbe
- × Traverso
- × Viole de gambe

Le département de Musique ancienne permet un apprentissage musical sur des instruments principalement utilisés pendant la Renaissance et l'époque baroque (XVI^e – XVIII^e siècles) et redécouverts au cours du XX^e siècle. De nombreuses familles d'instruments y sont représentées (vents, bois, cordes frottées, cordes pincées, claviers et chant).

Le répertoire spécifique à la Musique ancienne a la particularité de favoriser un apprentissage musical qui concilie le travail individuel et en petit groupe, la notation musicale et la transmission orale. L'approche de ces répertoires, fondée sur des sources historiques, inclut paradoxalement une part importante d'invention et de liberté, notamment dans le pratique de l'improvisation. Les enseignants du département de Musique ancienne ajustent leur pédagogie au profil et au projet de chaque élève, que ce soit pour un cursus complet à partir de 7 ans, d'un perfectionnement, d'une ouverture à la Musique ancienne faisant suite à un parcours sur instrument « moderne » ou d'une découverte tardive. Le parcours instrumental se décline de la même manière que pour les autres départements du Conservatoire de Rennes (voir p. 8).

Musiques traditionnelles

Aires culturelles bretonne et espace francophone

La musique traditionnelle en Bretagne se décompose, se recompose perpétuellement. Cette musique, liée autrefois à des fonctions sociétales précises, cohabite aujourd'hui avec de nouvelles pratiques esthétiques et de nouveaux instruments présents dans le milieu urbain sur les scènes de musiques dites « actuelles ».

Le département de Musiques traditionnelles propose aux élèves ayant déjà une pratique musicale avérée de mener un travail sur les sources de ces pratiques artistiques. Ce travail, basé sur l'oralité, permet à chacun d'enrichir sa culture et son parcours personnel par l'imprégnation de répertoire, des thèmes étudiés, et accompagne ces futurs agitateurs sonores à devenir des acteurs de ce véritable phénomène de société qu'est devenu de nos jours, les mouvements des musiques traditionnelles de Bretagne.

Une pratique en atelier est également possible (voir Parcours libres p. 22).

Jazz

Pour une pratique en atelier non diplômante (voir Parcours libres p. 22) et pour les débuts de l'apprentissage, le Conservatoire et la MJC Bréquigny s'associent comme pôle d'enseignement du Jazz à Rennes.

Pour une pratique diplômante, la MJC Bréquigny propose un cycle préparatoire d'une année au cursus Jazz du Conservatoire de Rennes.

À partir du Cycle 2, le cursus se déroule au Conservatoire. Cette formation (y compris cycle préparatoire MJC) comprend des cours individuels, collectifs, et théoriques. Le Cycle d'Orientation Professionnelle (COP) menant au DEM (Diplôme d'Études Musicales) est quant à lui construit en partenariat avec les Conservatoires du réseau Bretagne, notamment ceux de Brest et de Saint-Brieuc. Des masterclasses, workshops et concerts sont par ailleurs proposés tout au long du cursus à l'ensemble des élèves, quel que soit leur niveau.

Musiques Actuelles Amplifiées

La formation qui comprend des cours et ateliers instrumentaux et nouvelles technologies, collectifs et individuels, s'adresse à des musiciens ayant déjà une pratique musicale avérée à partir du cycle 2 en Arts-Études.

Elle inclut également un enseignement théorique, des cours de Formation Musicale spécialisée, d'analyse harmonique et de commentaire d'écoute.

La formation propose par ailleurs des masterclasses et workshops d'artistes en lien avec la SMAC l'Antipode, La Route du Rock ou encore l'ATM (association des Transmusicales).

Depuis 2022, la formation est agréée cycle préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES). L'admission dans ce cycle permet d'accéder au statut d'étudiant.

Une pratique en atelier est également possible (voir Parcours libres p. 22).



Parcours libres

Suivre un cours ou un atelier au Conservatoire est possible sans être inscrit dans un parcours de formation. L'inscription dans ces cours n'est valable que pour une année scolaire. L'admission est définie selon des modalités spécifiques à chaque proposition et en fonction des places disponibles, les élèves en parcours études restant prioritaires.

Ateliers

Musiques actuelles amplifiées

Public concerné : Musiciens amateurs sur audition.
Cet atelier permet de consolider les bases communes à toutes les musiques actuelles amplifiées. Les musiciens (chanteurs ou instrumentistes) y apprendront à trouver leur rôle au sein d'un groupe (pratique de l'improvisation et des relevés) et à concilier une approche ludique, créative et exigeante.
Responsable : Cédric Alexandre

Jazz – niveau 1 (Multi-instruments)

Public concerné : Musiciens amateurs sur audition.
Cet atelier, organisé à la MJC Bréquigny en partenariat avec le Conservatoire, s'adresse à des musiciens souhaitant découvrir l'esthétique du jazz par la pratique collective autour des thèmes (standards, blues) les plus abordables du répertoire. Il leur est proposé un travail d'interprétation, l'acquisition des phrases spécifiques à cette musique, ainsi qu'une initiation à l'improvisation.
Responsable : Bertrand Fouquet

Jazz – niveau 2 (Multi-instruments)

Public concerné : Musiciens amateurs ayant une pratique préalable du jazz (expérience de cette musique par le jeu collectif, la culture et la connaissance du répertoire), sur audition.
Cet atelier de pratique collective assuré au Conservatoire s'adresse à des musiciens souhaitant développer leurs compétences en interprétation et improvisation sur des arrangements de standards, de blues, de thèmes jazz « fusion ».
Responsable : Erwan Boivent

Musique bretonne (multi-instruments)

Public concerné : Musiciens amateurs sur audition.
Le point de départ de la pratique se fait à partir de pièces musicales issues du collectage, pour travailler sur des matériaux bruts afin de faire une mise en place instrumentale basée sur l'écoute de chacun.
L'apprentissage se fait par le chant et la danse, et une sensibilisation au contexte d'élaboration de cette culture musicale est abordée via différents supports (vidéos, films, archives diverses). Il comprend également une initiation à l'ethnomusicologie.
Responsable : Mikaël Jouanno

Chant traditionnel

Public concerné : Ouvert à toutes et tous dans la limite des places disponibles.
Cet atelier collectif permet de découvrir et de pratiquer le répertoire de chant collecté en Haute-Bretagne. Complaintes, chants à danser à l'unisson, chants à répondre ou gavottage sont au programme de ce cours fondé principalement sur l'écoute de sources (collectages) de Bretagne mais aussi largement ouvert sur l'Europe de l'Ouest.
Responsable : À nommer

Musiques traditionnelles cordes

Public concerné : Instruments à cordes frottées.
Accessible à partir du niveau Cycle 2 de Conservatoire. Par une approche essentiellement orale, gestuelle et sensitive, l'atelier propose une exploration des répertoires, une découverte de techniques inhabituelles, et la remise en question de quelques idées reçues. C'est aussi et surtout le plaisir du jeu collectif, de la recherche de cette énergie partagée liée aux musiques de danse, au premier rang desquelles on trouvera bien sûr, les musiques de Bretagne.
Responsable : À nommer

Musique irlandaise (multi-instruments)

Public concerné : Tous instruments (sauf instruments à embouchure ou à anche). Accessible à partir du niveau cycle 2 de Conservatoire.
L'atelier propose une immersion dans la musique irlandaise, au travers de la diversité de son répertoire, de ses techniques spécifiques, et du partage du swing et de l'énergie des « sessions ».
Responsable : À nommer

Invention et création collective : Musique – Danse

Public concerné : Musiciens, danseurs et comédiens de niveau Cycle 3 de Conservatoire ou équivalent. Élèves en parcours études (COA et COP).
Réunion d'information et séance de découverte programmée en septembre.
Explorer, partager des expériences de création interdisciplinaire. L'accent pédagogique sera mis sur l'écoute et la coopération, dans le but de s'inscrire dans des cheminements créatifs donnant lieu à des petites formes artistiques expérimentales en s'appuyant sur les propositions des uns et des autres.
× Écouter et improviser pour stimuler l'invention et la recherche.
× Mobiliser le corps comme ancrage dans les activités.
× Matériaux sonores, corporels et textuels proposés par les élèves.
× Échanges afin d'exprimer et construire son analyse de la situation artistique. Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà pratiqué l'improvisation.
Responsables : Hervé Le Bitter et Gaëlle Lassalle

Musiques improvisées – improvisation libre

Public concerné : Musiciens au niveau instrumental de milieu de Cycle 2 de Conservatoire ou équivalent. Cet atelier se place dans une démarche d'invention et d'exploration sonore. Les élèves apprennent à se situer et à jouer instantanément en réponse à des propositions sonores et musicales collectives. Cette pratique fait une large place à l'écoute ainsi qu'à la relation aux autres musiciens. Des écoutes d'enregistrements donneront des références sur le courant musical des musiques improvisées – improvisation libre. Atelier accessible à tout instrument.

Durée hebdomadaire : 1h30 (de novembre à mai)

Responsable : Hervé Le Bitter

Mixité musique, danse et handicap

Public concerné : Ces ateliers mensuels sont à destination des élèves musiciens, danseurs et comédiens du Conservatoire âgés de 13 ans et plus. Ils permettent, à travers la danse et tout en pratiquant leur art, de rencontrer des adolescents en situation de handicap. Cet atelier fait l'objet d'un partenariat entre le Conservatoire, l'institut médico-éducatif Le Triskell de Bruz et la compagnie de danse Dana. Inscrit dans une démarche de mixité, cet atelier favorise une pratique transversale en danse et musique qui vise à développer et valoriser le potentiel créatif de chaque participant. 5 ateliers de 2h sont prévus durant l'année et peuvent donner lieu à une restitution publique ou un spectacle.

Référent : Véronique Pacenza

Atelier corporel

Public concerné : Élèves musiciens, danseurs et acteurs en priorité de Cycle 3. Développement de la conscience corporelle par le mouvement sous forme de séances de gymnastique holistique Ehrenfried. Il est proposé 6 séances d'1h15 hebdomadaire par groupe.

Responsable : Nadine Tremblay

Culture et création musicale

Initiation à l'écriture

Public concerné : Élèves ayant validé un Cycle 1 de Formation Musicale. Cet atelier donne un aperçu varié de l'écriture et de la composition, dans le but de réaliser durant l'année trois compositions (un contrepoint vocal, une harmonisation instrumentale et une musique illustrant un court-métrage).

Responsable : David Lamaze

Préparation au commentaire d'écoute

Public concerné : Élèves de Cycle 3 en COP, et toute personne à partir de la fin du Cycle 2 de Formation Musicale. L'exercice du commentaire d'écoute consiste à produire une analyse écrite d'un extrait sonore présenté sans partition, le tout en temps imparti et avec un nombre d'écoutes limitées. Objectifs : perfectionnement de la formation auditive, repères historiques et culturels dans une large diversité de styles et de genres (musique occidentale de tradition écrite, jazz, musiques actuelles, musique électro-acoustique), vocabulaire descriptif, poétique et analytique (pour décrire les procédés d'invention musicale à l'œuvre), expression écrite et rédaction, méthodologie.

Responsables : Philippe Bourgault, Isabelle Diverchy, Romain Pangaud

Atelier de composition

Public concerné : Musiciens ayant au minimum cycle de Formation Musicale et un Cycle 2 d'Écriture validés, sur dossier.

Au programme : Écriture et entretien, introduction aux outils de MAO, éléments d'Analyse, d'organologie, d'orchestration et initiation à la musique électronique et mixte.

Responsable : Gonzalo Bustos

Analyse

Public concerné : Les cours sont accessibles, sans limite d'âge, sans niveau minimum, et donc sans examen d'entrée. Il est toutefois vivement conseillé de savoir manier certains outils de lecture et de compréhension harmonique, tels qu'ils sont inscrits au programme des modules de Cycle 3 de Formation Musicale. L'Analyse est une discipline complémentaire à la formation du musicien, dont l'objectif est de développer la compréhension des styles et des compositeurs, à travers leurs œuvres et leur langage (architecture, thématique, dramaturgie, orchestration), en fonction de leur contexte socio-historique et organologique.

Responsable : Romain Pangaud

Histoire de la musique : initiation à l'histoire esthétique

Public concerné : Tout public. Ce module propose d'aborder l'histoire de la musique et des autres arts par une initiation aux enjeux de la démarche historique, via un maniement de l'archive écrite, orale ou vidéographique. Cet atelier s'adresse à tous les élèves et étudiants intéressés par la recherche et le contexte historique des œuvres et des pratiques musicales et artistiques d'hier à aujourd'hui. Le détail du programme de chaque séquence sera communiqué en fin d'année scolaire pour la rentrée suivante. Chaque année, l'une des séquences est consacrée à l'étude du programme de l'option musique du bac.

Responsable : Romain Pangaud

Public concerné : Élèves musiciens de Cycle 2, ouvert également au Cycle 3. Effectif limité à 6 élèves.
Cet atelier a pour but d'ouvrir la pratique artistique au phénomène sonore dans un sens large. Avec l'utilisation de l'instrument et de technologies numériques comme outils d'exploration et de traitement du son, l'atelier propose une approche dynamique et créative avec à la clé un projet collectif de création sonore.
Responsable : Alexandre Rubin

Direction d'orchestre

Public concerné : Musiciens ayant au minimum un niveau de Cycle 3 (Formation Musicale et instrument) sur dossier et entretien.
Cet atelier est proposé comme complément d'étude à celles et ceux qui souhaitent s'initier à la direction d'orchestre. Au programme : technique fondamentale du chef d'orchestre, communication orale et visuelle, étude du langage corporel, éléments d'analyse, d'organologie et d'orchestration.
Responsable : Sébastien Taillard

Orchestres et Chœurs

Chant choral

Le premier instrument, c'est la voix ! Quoi de mieux qu'une pratique collective vocale pour découvrir les joies partagées de faire de la musique ensemble ? Deux chœurs d'enfants et le chœur de jeunes accueillent tous ceux qui souhaitent chanter à raison d'une séance d'une heure par semaine.

Public concerné :

- × Chœur d'enfants (CE1 et CE2) :
1h de chœur avec ou sans Formation Musicale
- × Chœur d'enfants (CM1 et CM2) :
1h de chœur avec ou sans Formation Musicale
- × Chœur d'ados (6^e, 5^e et 4^e) :
1h30 de chœur avec ou sans Formation Musicale
- × Chœur de jeunes (3^e et Lycée) :
1h15 de chœur avec ou sans Formation Musicale

Sans audition d'entrée.

Par le travail de répertoires variés, ces ensembles permettent un apprentissage progressif de la pratique vocale collective, monodique puis polyphonique. Il est possible d'intensifier sa pratique en choisissant d'intégrer le parcours études chant choral qui comprend en plus de la séance d'une heure, un cours de Formation Musicale et ce dès 7 ans (voir p. 14)

Responsable : Mathilde Vincent

Chœur Alpha de la Maîtrise de Bretagne* – Chœur à voix hautes

Public concerné : Lycéen·nes et étudiant·es chantant en voix de soprano ou d'alto, ayant suivi un parcours maîtrisien au collège (celui de la Maîtrise de Bretagne ou un autre) ou ayant reçu une formation musicale permettant d'être autonome vocalement et musicalement (Classe à Horaires Aménagés instrumentale, parcours d'études en hors temps scolaire vocal et/ou instrumental...). Les maîtrisien·nes en 3^e rejoignent également ce chœur. (Voir p. 14)

Répétitions : Le jeudi soir de 18h30 à 20h30

Recrutement : Sur audition en septembre pour les chanteuses et chanteurs n'ayant pas suivi le cursus au collège.

Responsable : Maud Hamon-Loisance et Damien Simon

Chœur Omega de la Maîtrise de Bretagne* – Chœur d'hommes

Public concerné : Collégiens de la maîtrise de Bretagne ayant mué, lycéens, étudiants et adultes (anciens maîtrisiens ou ayant une expérience vocale et musicale significative). (Voir p. 14)

Répétitions : Le jeudi soir de 18h30 à 20h30

Recrutement : Sur audition en septembre

Responsable : Maud Hamon-Loisance et Damien Simon

* Prévoir une adhésion à l'association Maîtrise de Bretagne (20€ en 2024-2025)

Chœur Prolatio

Public concerné : Tous les élèves des classes de chant lyrique (pratique collective) et tous les élèves des classes de direction de chœur à partir du Cycle 2 (pratique collective). Quelques places sont disponibles sur audition en septembre, en parcours libre, essentiellement pour des voix d'hommes. (voir p. 14)

Répétitions :

Lundi de 18h à 20h30 : Tout le groupe

Responsable : Manuel Simonnet

Orchestre symphonique

Public concerné : Musiciens ayant au minimum un niveau de Cycle 3 de conservatoire ou école de musique. Sur audition

Responsable : Gonzalo Bustos

D'autres ensembles dirigés (Symphonissimo, orchestres d'harmonie, etc.) peuvent intégrer des musiciens extérieurs au CRR, et ce en fonction des places disponibles. Se renseigner en début d'année scolaire.

Stages (à la journée)

Des propositions de stages à la journée peuvent être programmées en cours d'année, se renseigner auprès du Conservatoire.



Parcours Danse

Éveil / initiation

Les enfants âgés de 4 à 7 ans ont la possibilité de débiter leur formation en danse dans différentes structures associatives rennaises. Parmi celles-ci, l'association Mouvances ou le Triangle-Cité de la danse.

Parcours études

À partir de 8 ans, le Conservatoire de Rennes offre une formation en danse dans deux disciplines chorégraphiques : la danse classique et la danse contemporaine. Cette formation est globale et mène de front apprentissage technique, ateliers d'improvisation et de composition chorégraphique, initiation à la notation du mouvement, étude des liens musique-danse, formation musicale et culture chorégraphique générale.

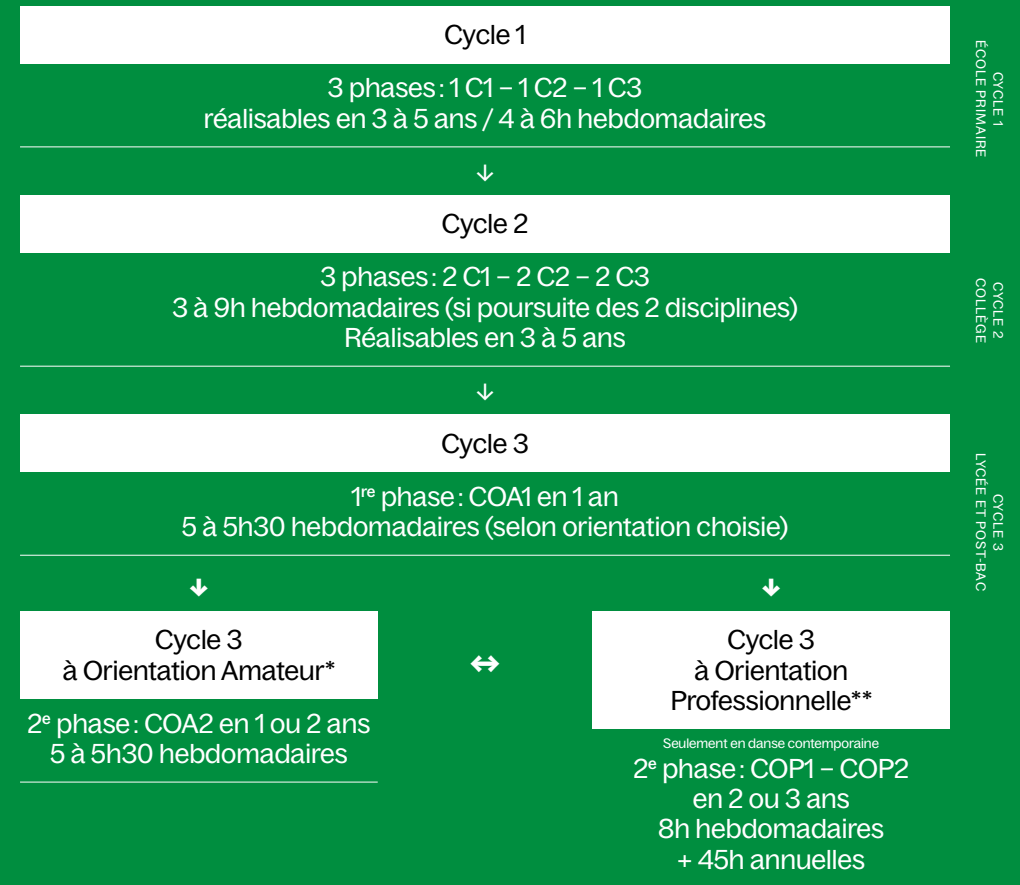
L'enseignement conjugue la transmission d'une histoire et d'un patrimoine avec la vitalité et le renouvellement de courants émergents. La pratique scénique est développée de manière progressive au fur et à mesure du parcours de l'élève par le biais de présentations de travaux, spectacles et échanges chorégraphiques, organisés pour certains en partenariat avec les structures culturelles rennaises (Le Triangle, Opéra...). Le Conservatoire est inscrit dans un réseau de collaboration entre établissements d'enseignement public de la danse, tant au niveau départemental qu'au niveau régional. Ce travail en réseau se traduit par l'organisation de stages ou de projets communs ponctuels. La découverte d'autres champs chorégraphiques est régulièrement proposée durant le parcours de l'élève par le biais d'interventions de danseurs/chorégraphes invités.

Les cours sont collectifs et mettent donc en avant la notion de « groupe », inhérente à la pratique de la danse, où une certaine homogénéité doit nécessairement exister pour que chaque individu puisse y trouver sa place. La présence à l'ensemble des cours proposés pour un niveau donné est donc obligatoire. Pour permettre une évolution sensible et stimulante de l'élève, l'apprentissage est basé sur une pratique régulière et intensive (2 à 4 cours hebdomadaires au minimum), favorisant le suivi conjoint des 2 disciplines classique et contemporaine.

Parcours des études chorégraphiques

L'enseignement est construit par phases graduées regroupées en cycles. Ces phases sont couplées pour former des groupes d'élèves, modulés à chaque rentrée scolaire en fonction des effectifs et des profils individuels. Une fois défini, le groupe est suivi par 1 ou 2 enseignants en danse, en étroite collaboration avec les musiciens accompagnateurs.

Chaque cycle a pour objectif l'acquisition de compétences précises qui sont évaluées tout au long du parcours. L'évaluation, réalisée par l'équipe pédagogique, est continue à l'intérieur du cycle. Le passage d'un cycle à l'autre se fait sur la base du contrôle continu et d'un examen public devant un jury extérieur.



NB : Les volumes horaires indiqués sont les objectifs de l'établissement.

Ils peuvent toutefois légèrement varier d'une année sur l'autre en fonction des contraintes (effectifs des groupes et disponibilité des locaux).

Limites d'âge indicatives (âge au 31 décembre de l'année scolaire en cours) :

- × Cycle 1 : minimum 8 ans
- × Cycle 2 : à partir de 11 ans
- × Cycle 3 : à partir de 14 ans
- × Cycle 3 Orientation Professionnelle : maximum 25 ans

* Obtention possible de l'UV technique du Certificat d'Études Chorégraphiques (CEC) ** Obtention possible du Diplôme d'Études Chorégraphiques (DEC)



Volume horaire hebdomadaire

Cycle 1

	1C1	1C2	1C3	1C4
Classique	2 × 1h		2 × 1h30	
Contemporain	2 × 1h		2 × 1h30	
	4 cours / 4h		4 cours / 6h	

Cycle 2

	2C1	2C2	2C3	2C4
Classique	2 × 1h30 + 1 × 1h cours Pointes ou cours Garçon		3 × 1h30	2x2h + 1x1h30 3 cours / 5h30
	3 cours / 4h		3 cours / 4h30	
Contemporain	2 × 1h30		3 × 1h30	
	2 cours / 3h		3 cours / 4h30	

Différents choix de parcours sont proposés, décidés en concertation entre l'élève et l'équipe pédagogique en fin d'année scolaire pour la rentrée suivante.

N.B : En Danse classique, la pratique des pointes nécessite certaines prédispositions morphologiques (stabilité de la cheville et cambrure du pied) pour écarter tout risque traumatique. En l'absence de cette prédisposition, l'élève poursuit son cursus sur demi-pointes, et est dispensé du cours de pointes.

Cycle 3 à Orientation Amateur

	COA1	COA2
Classique	1 × 1h30 + 2 × 2h	
	3 cours / 5h30	
Contemporain	2 × 1h30 + 1 × 2h	
	3 cours / 5h*	

Cycle 3 à Orientation Professionnelle

	COP1	COP2	
Contemporain	4 × 2 h		+ UV Musique ou Anatomie-Physiologie : 30 h annuelles, réparties entre 12 et 15 dates.
	4 cours / 8 h		+ UV Culture Chorégraphique : 15 h annuelles, réparties sur 5 dates.
			+ UV Répertoire : 40h annuelles, réparties sur 4 week-ends.

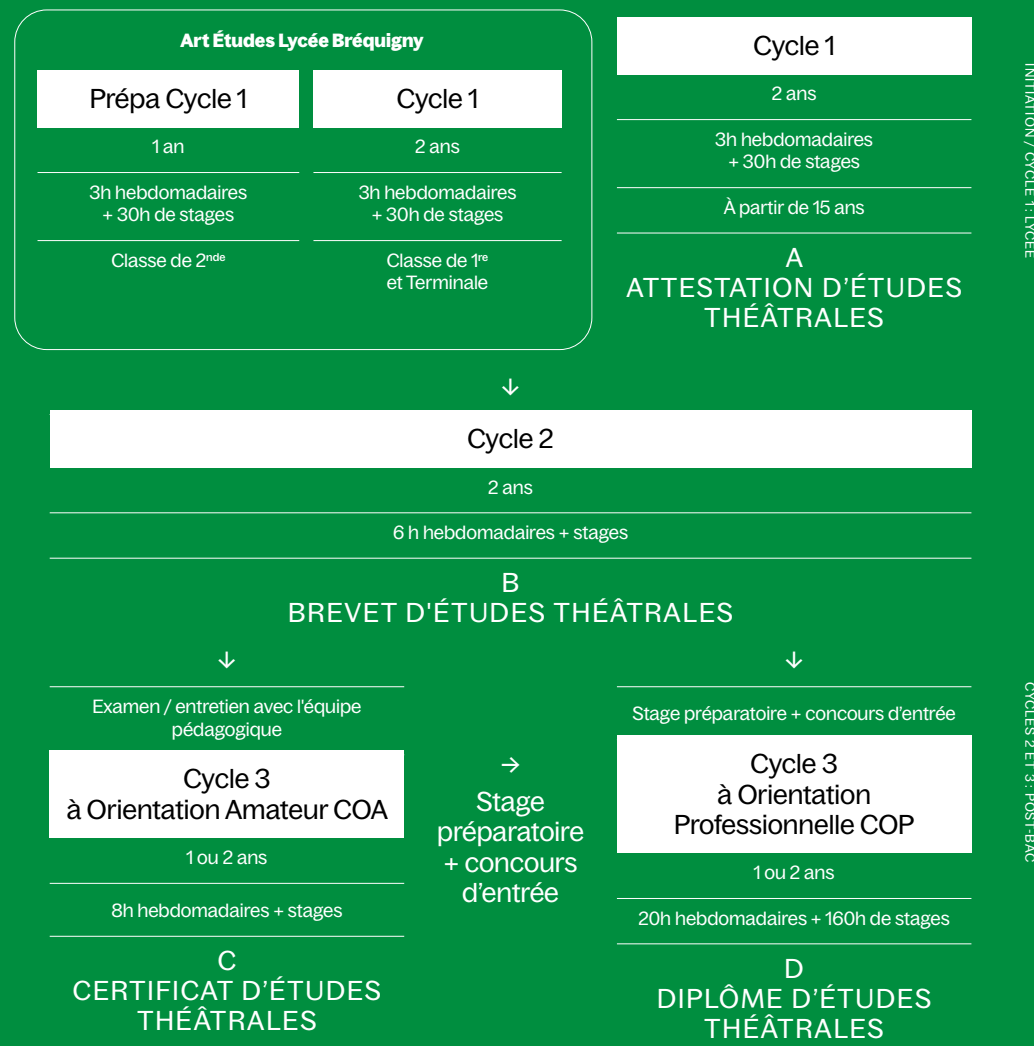
Parcours Théâtre

Le département Théâtre du Conservatoire propose un enseignement selon plusieurs axes : l'art du jeu d'acteur et ses techniques ; l'art de la scène et ses dispositifs ; une sensibilisation à l'histoire et aux enjeux du théâtre d'aujourd'hui ; une approche des autres arts de la scène. La majeure partie des pédagogies mises en œuvre prennent appui sur la découverte, l'étude et l'interprétation des textes.

Grâce à des stages et rencontres, les élèves découvrent certains arts voisins et disciplines complémentaires comme le masque, le clown, la marionnette, les arts du geste, l'improvisation, la performance, etc.

Les études sont organisées selon un parcours en 3 cycles conçus comme des phases d'apprentissage pour une durée moyenne de 2 à 6 ans. L'âge minimum pour entrer en parcours études est de 15 ans. Le Cycle 1 est un cycle de détermination. Le Cycle 2 est celui de l'enseignement des bases. Le Cycle 3 est un cycle d'approfondissement des acquis. Enfin, par sa pratique soutenue, autonome et éclairée du théâtre, le Cycle d'Orientation Professionnelle permet d'élaborer une réflexion personnelle vers la professionnalisation.

En accord avec le Schéma d'Orientation Pédagogique Théâtre de 2023 du Ministère de la Culture et de la Communication, cette pratique en conservatoire *« ne préjuge pas de l'avenir des élèves : spectateurs avertis, artistes amateurs, candidats à l'aventure professionnelle, sans privilégier aucune de ces hypothèses »*. Ces pratiques du théâtre permettent des croisements et collaborations avec les autres disciplines enseignées au CRR et avec des structures artistiques et culturelles du territoire.



Partenariats éducatifs

Musique à l'école

Depuis sa création en septembre 2000, ce département poursuit son développement en cohérence avec le Projet Éducatif Local rennais. Les musiciens intervenants, artistes pédagogues, qui le composent ont des parcours musicaux très différents et complémentaires, allant du jazz à la musique classique, en passant par les musiques de tradition orale ou encore l'improvisation et la création sonore. En collaboration avec les enseignants et les professionnels encadrants, ils mènent des projets musicaux, transversaux et interdisciplinaires, et créent des passerelles avec les départements artistiques du Conservatoire.

Ils contribuent à la mise en œuvre d'une pédagogie de projets dans les écoles du premier degré et les différents lieux éducatifs et culturels, sur le temps scolaire mais aussi dans le cadre d'ateliers périscolaires et hors temps scolaire (ateliers de découverte thématiques à destination d'enfants et d'adolescents dans les crèches de la Ville, des établissements hospitaliers, centres sociaux et culturels...). L'ensemble de ces actions se fait au service de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) et au travers de ses trois piliers que sont la pratique artistique, la fréquentation des lieux culturels, des œuvres et des artistes et l'acquisition de connaissances (pratiquer, ressentir, réfléchir). Chaque projet se voit attribuer un nombre d'heures en adéquation avec ses exigences et ses ambitions, après validation en comité réunissant les acteurs de l'éducation et de la culture.

Objectifs et contenus :

- Il s'agit d'aborder des musiques et esthétiques variées à travers différentes activités collectives :
- × vocales (jeux vocaux, explorations vocales et imitations, maîtrise de la voix, interprétation...)
 - × auditives (écoutes actives : découverte de musiques variées, de styles, de compositeurs...)
 - × instrumentales (découverte instrumentale, de factures et de timbres, jeux instrumentaux, geste musical, exploration de modes de jeux...)
 - × corporelles (utilisation du corps comme instrument, comme outil de compréhension musicale, possibilités de perception et d'expression...)
 - × création (vivre une démarche artistique et de création, développer l'imaginaire...).

Partenariats culturels et artistiques :

Les projets s'enrichissent régulièrement de partenariats avec des classes du Conservatoire et d'autres acteurs culturels et artistiques (intégration du projet dans une programmation, rencontre d'artistes, sorties culturelles...) ou avec des structures du champ social (EHPAD par exemple).

Valorisation :

L'ouverture et la présentation devant des publics, qu'il s'agisse d'une autre classe de l'école, des familles ou du grand public, sur une scène ou non, bien que non-systématique, peut prolonger cette expérience collective pour les enfants et les jeunes participant à ces projets.

Les Classes orchestre

Depuis 2009, le Conservatoire propose dans 3 écoles élémentaires du quartier du Blosne (Volga, Torigné et Guillevic) un apprentissage musical à l'attention d'élèves du CE2 au CM2. Plus de 200 enfants de 9 classes sont désormais concernés par ce dispositif qui a pu s'étendre grâce au soutien de la Fondation Carasso. En partenariat avec l'Éducation nationale, ce projet innovant, porteur de valeurs humaines en pleine adéquation avec les orientations de notre établissement et le projet éducatif rennais, poursuit des objectifs pédagogiques et artistiques ambitieux.

Issus des effectifs de CE1 des écoles concernées, les élèves des Classes orchestre bénéficient chaque semaine, sur temps scolaire, de trois heures d'enseignement musical. Au programme : orchestre, apprentissage d'un instrument en petit collectif et éveil à la culture musicale. Trompette, cor, trombone, tuba, accordéon, clarinette, flûte traversière, percussions, saxophone, contrebasse, les instruments proposés sont nombreux et variés. Chaque enfant bénéficie du prêt gratuit d'un instrument pour, au-delà du temps d'activité à l'école, pouvoir en jouer aussi à la maison. C'est aussi l'occasion pour ces élèves d'investir pleinement un lieu culturel situé en immédiate proximité de leurs lieux de résidence, les cours se déroulant pour partie au sein du nouveau bâtiment du Conservatoire, au Blosne.

Constituée des professeurs des écoles et des enseignants instrumentistes et musiciens intervenants du Conservatoire, l'équipe pédagogique des Classes orchestre allie des compétences complémentaires nécessaires à un fonctionnement optimal du dispositif au service des élèves.

En fin de CM2, les enfants peuvent soit valoriser ce qu'ils ont appris au sein d'une nouvelle activité, en autonomie ou au sein d'une structure tierce, soit poursuivre leur apprentissage instrumental au Conservatoire lorsqu'ils en éprouvent le désir.

Classes à Horaires Aménagés

Ouverts aux élèves motivés par une pratique musicale (CHAM vocale et instrumentale), chorégraphique (CHAD) ou théâtrale (CHAT), les horaires aménagés permettent de coordonner plus harmonieusement scolarité et pratique artistique.

Les différents dispositifs proposés par le Conservatoire de Rennes intègrent selon les dispositifs la totalité ou une partie importante des cours liés à la discipline artistique choisie dans le temps scolaire qui bénéficie d'un allègement d'horaire. En partenariat avec des établissements publics d'enseignement général, ils concernent les niveaux du primaire et du collège.

Le Conservatoire s'attache à placer au cœur de ces dispositifs les principes d'exigence et d'engagement de la part des élèves et de leurs parents permettant ainsi la meilleure émulation et la meilleure progression possible dans les apprentissages jusqu'à l'obtention du Diplôme National du Brevet.

Les frais de dossier et de scolarité sont pris en charge par la Ville de Rennes.

Établissements scolaires partenaires

École élémentaire du Contour Saint-Aubin

10 contour Saint-Aubin - Rennes
T : 02 57 21 30 36
Discipline proposée : Chant choral

Collège Clotilde Vautier

8 bis rue de la Motte Brûlon - Rennes
T : 02 99 27 25 25
Disciplines proposées : Instrument et danse

Collège Les Hautes Ourmes

7 avenue de Pologne - Rennes
T : 02 99 50 44 49
Disciplines proposées : Instrument et danse

Collège Anne de Bretagne

15 rue Martenot - Rennes
T : 02 99 63 19 45
Disciplines proposées : Instrument
et Maîtrise de Bretagne

Collège Rosa Parks

10 rue de Gascogne - Rennes
T : 02 99 59 21 33
Disciplines proposées : Théâtre

Arts-Études

Aménagement d'horaires

Ouvert aux élèves motivés par une pratique musicale, chorégraphique ou théâtrale le dispositif Arts-Études vise à concilier pratiques artistiques et enseignement général par une organisation des emplois du temps scolaire de manière à libérer les élèves le mercredi après-midi et dès 16h les lundi, mardi et jeudi.

Cet aménagement d'horaire organisé par l'établissement scolaire n'est pas comparable aux dispositifs « Horaires Aménagés » et le temps scolaire dans ce dispositif ne bénéficie pas d'un allègement d'horaire.

En partenariat avec le Lycée Bréquigny, il concerne les niveaux de la seconde à la terminale quel que soit le baccalauréat préparé.

Établissement scolaire partenaire

Lycée Bréquigny

7 avenue Georges Graff
T : 02 99 86 82 00
Disciplines proposées : Danse / Musique / Théâtre

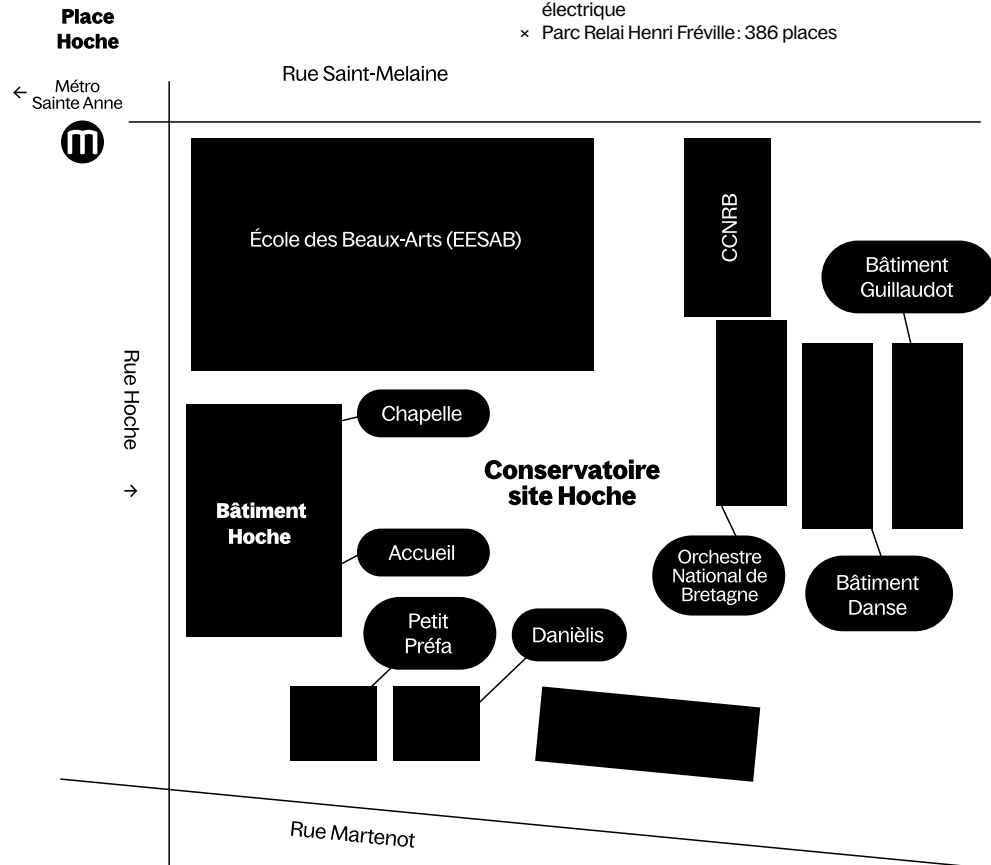
Venir au Conservatoire

Tout doux les déplacements

Contribuons à préserver notre environnement : pour accéder aux sites Hoche et Blosne, nous vous recommandons de privilégier des transports doux :

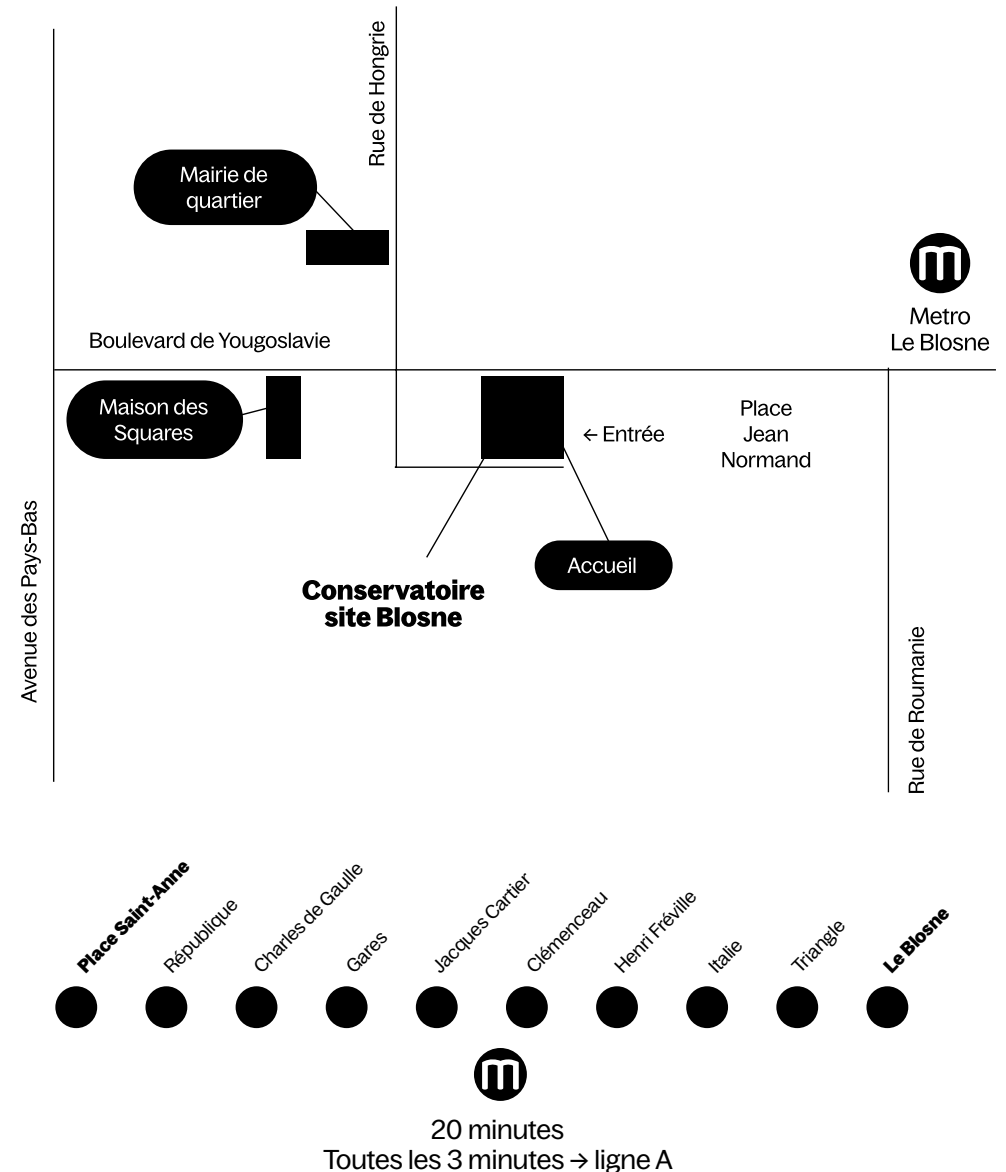
Site Hoche :
26 rue Hoche – Rennes

- Métro :
- × Ligne A : Station Sainte-Anne
 - × Ligne B : Station Saint-Germain
- Bus :
- × Lignes C1 et C3 : Arrêt Fossés
- Vélo :
- × Borne de station STAR : Place Hoche
- Parkings :
- × Place Hoche : 777 places / 9 bornes de recharge électrique
 - × Parc Relai Henri Fréville : 386 places



Site Blosne :
Place Jean Normand – Rennes

- Métro :
- × Ligne A : Station Le Blosne
- Bus :
- × Ligne 12 : Arrêt Galicie
 - × Ligne 13 : Arrêt Le Blosne
- Vélo :
- × Borne de station STAR : La Poterie
- Parking :
- × Parc Relai La Poterie : 679 places



Conditions d'admission des nouveaux élèves

Les dates de préinscriptions des nouveaux élèves font l'objet d'une publicité locale, par voie d'affichage au Conservatoire et sur le site internet de l'établissement début avril.

Découvrez les informations détaillées sur notre site : www.conservatoire-rennes.fr

- × **Éveil musical et corporel, Les p'tits archets et Découverte multi-instruments :**
Admission dans l'ordre chronologique des préinscriptions
- × **Instrument et chant choral**
 - Élèves débutants : Une réunion d'information se tiendra au Conservatoire pour présenter l'établissement et les instruments proposés.
Pour les instruments les plus demandés, un tirage au sort réservé uniquement aux familles rennaises déterminera une liste de 20 préinscrits par discipline.
Pour tous les instruments, une rencontre individuelle est ensuite organisée avec les enseignants pour évaluer la motivation des candidats.
 - Élèves non débutants : admission sur auditions d'entrée
- × **En classe de Chant lyrique, Accompagnement, Jazz, Musiques traditionnelles, MAA, Écriture, Direction de chœur**
 - Élèves débutants et non débutants : Admission sur auditions d'entrée
- × **Théâtre**
 - Élèves débutants : Admission sur audition suivie d'une rencontre individuelle avec l'équipe enseignante pour évaluer la motivation des candidats.
 - Élèves non débutants : Admission sur entretien individuel, stage et audition finale.
- × **Danse :**
 - Élèves débutants : Admission après un stage de préparation suivi d'une audition d'entrée
 - Élèves non débutants : Admission sur des tests de pré-sélection suivis d'un stage qui se termine par une audition finale.

Les auditions d'entrée se déroulent selon un calendrier publié sur le site internet du Conservatoire courant mars. L'admission est prononcée en fonction des places disponibles.

Parcours libres : Voir p. 22

Les candidatures en Parcours Études sont prioritaires sur les demandes correspondant en parcours libre.



Tarifs

Frais de dossier

Le montant des frais de dossier est fixé annuellement par le conseil municipal de la Ville de Rennes.

Les frais de dossier s'appliquent à toute première admission au Conservatoire. Pour l'année scolaire 2025/2026, ils sont fixés à 37 € (sous réserve d'approbation par le Conseil municipal du 19 mai 2025). Les élèves en dispositif « horaires aménagés » CHAM / CHAD / CHAT en sont exonérés.

Frais de scolarité

Ils constituent la contrepartie financière forfaitaire annuelle au coût de la formation des élèves. Les tarifs, fixés chaque année par le Conseil municipal, sont établis depuis 2024 selon le principe du taux de participation : le montant à payer est directement proportionnel aux ressources du foyer, en fonction du nombre d'enfants à charge, et prend en compte le lieu d'habitation (Ville de Rennes, département d'Ille et Vilaine, et autres départements). Ces tarifs sont individualisés. Pour connaître le tarif appliqué selon sa situation, un simulateur est en ligne sur le site internet du Conservatoire (rubrique « S'inscrire » – Tarifs 2025/2026).

Une réduction de 50% sur l'ensemble des tarifs est appliquée pour les étudiants boursiers ou les bénéficiaires du dispositif « Sortir! ».

Les frais de scolarité sont dus en totalité dès l'année scolaire commencée. Les dossiers de tarification, permettant le calcul des frais de scolarité, sont à retourner à la Scolarité.

Les élèves admis en CHAM, CHAD et CHAT sont exonérés des frais de scolarité.

Mise à disposition d'instruments

Location aux élèves inscrits au Conservatoire, à l'année, sous réserve de disponibilité. Le bénéficiaire devra justifier de la souscription d'une assurance spécifique (mise à disposition limitée à trois ans, prioritairement réservée aux élèves débutants et aux familles dont le quotient familial se situe dans les tranches les plus basses.) Un local est mis à disposition des élèves du Conservatoire pour y déposer leur instrument (sous leur responsabilité).

Modalités de paiement

Moyens de paiement acceptés :

- × Prélèvement bancaire en 3 mensualités (décembre, février et mars), sous réserve de signature d'un mandat SEPA dans les délais.
- × Depuis le site internet du Conservatoire : CB en ligne
- × Sur rendez-vous au service comptabilité : CB, espèces, chèques vacances
- × Chèque à l'ordre de « Régie recettes CRR »

Toute année scolaire commencée est due.



Équipes

Directrice :
Béatrice Quoniam
Directeur adjoint:
Noémie Martin
Responsable Administration Finances:
Maria Richardot
Responsable du Pôle Relation Usagers:
Clémence Blandon
Responsable des dispositifs en partenariat avec l'Éducation nationale:
Laurence Detang
Assistante de direction:
Marie Leroy

Parcours adaptés
Référente des élèves à besoins spécifiques ou en situation de handicap (REBSH):
Karine Mauvillain et Manuel Simonnet

Équipe pédagogique

Culture musicale

Analyse et Histoire de la musique:
Romain Pangaud
Écriture:
David Lamaze
Formation Musicale (FM):
Philippe Bourgault,
Isabelle Diverchy,
Marianne Djaoui,
Mikel Iraola Aizpuru,
Marine Joly,
Romain Pangaud,
Claire Quenet,
Véronique Renard,
Alexandre Rubin

Instruments polyphoniques

Accordéon:
Philippe Coquemont
Guitare:
Hervé Merlin,
Jean-Luc Tamby
Harpe:
Christelle Uccelli
Percussions:
Arnault Malgat,
Sébastien Taillard

Piano:
Pascale Batellier,
Melaine Dalibert,
Sandrine Florenty,
Alexandre Léger,
Karine Mauvillain,
Agnès Postec,
Nadine Tremblay

Cordes

Alto:
Carole Foucher-Bézie
Contrebasse:
Olivier Léturgie
Violon:
Nadine Bodiguel,
Carine Delclaud,
Christine Thibon,
Maurizio Villette,
Enseignant e en cours de recrutement
Violoncelle:
Alain Brunier,
Corinne Lacour

Vents

Bois
Basson:
Jeanne Sifferlé
Clarinette:
Hervé Delporte,
Véronique Pacenza
Flûte traversière:
Frédérique Gruszecki,
Myriam Smorenburg
Hautbois:
Samuel Le Dantec
Saxophone:
Ronan Baudry
Cuivres
Cor:
Benjamin Arnoux,
Cyril Normand,
Nicolas Pringault,
Didier Velty
Trombone:
Jean-Christophe Beaudon (réfèrent
Classes Orchestre),
Guillaume Guillaoux
Trompette / cornet:
Gaëtan Manchon,
Florian Varmenot
Tuba / saxhorn / euphonium:
Marius Bergeon

Voix

Chant lyrique:
Nadia Jauneau-Cury, Norma Lopez
CHAM « Voix »:
Mathilde Vincent
Direction de chœur:
Manuel Simonnet, Mathilde Vincent
Ensembles vocaux:
Manuel Simonnet,
Mathilde Vincent
Formation scénique:
Sarah Mirante-Petit
Maîtrise de Bretagne:
Maud Hamon-Loisance,
Mathilde Vincent

Accompagnement

Enseignement de l'accompagnement au piano:
Anne Golhen,
Coralie Karpus
Accompagnatrices chant et instrument:
Élisa Bellanger,
Anne Golhen,
Coralie Karpus,
Eun Hye Kim Song,
Vincent Bigot-Frieden,
Maxence Gutierrez
Enseignant e en cours de recrutement
UV complémentaires:
Élisa Bellanger (chef de chant),
Pascal Dubreuil (basse continue),
Anne-Claire Galland (accompagne-
ment danse)

Musique ancienne

Chant:
Nadia Jauneau-Cury
Clavecin et basse continue:
Pascal Dubreuil
Luth:
Jean-Luc Tamby
Musique de chambre ancienne:
Pascal Dubreuil,
Delphine Leroy
Orgue:
Damien Simon
Théorbe:
Hervé Merlin
Traverso:
Delphine Leroy
Viole de gambe:
Isabelle Brouzes

Jazz

Ateliers, piano, cours théoriques et coordination:
Yannick Lestra
Voix / Combo jazz vocal:
Hildegarde Pollierer
Batterie:
Simon Prudhomme
Contrebasse:
Cédrick Alexandre
Guitare et cours théoriques:
Erwan Boivent
Vents:
Jacques Ravenel
Ateliers Conservatoire:
Jacques Ravenel,
Yannick Lestra,
Erwan Boivent,
Simon Prudhomme
Atelier MJC Bréquigny:
Sabah Al Ani,
Bertrand Fouquet
Cycle préparatoire Conservatoire Jazz (MJC Bréquigny):
Sabah al Ani

Musiques actuelles

Musiques actuelles amplifiées (MAA)
Ateliers, basse électrique, contrebasse et coordination:
Cédrick Alexandre
Batterie:
Simon Prudhomme
Clavier:
Édouard Leys
Formation musicale spécifique:
Alexandre Rubin
Guitare électrique:
Erwan Boivent
Musique assistée par ordinateur (MAO):
Erwan Boivent
Technique vocale:
Hildegarde Pollierer

Musiques traditionnelles, aires culturelles bretonne et celtique

Ateliers, bombarde, binioù, clarinette et coordination:
Mikaël Jouanno
Ateliers:
Mikaël Jouanno
Chant et danse:
Enseignant e en cours de recrutement
Culture musicale analyse:
Mikaël Jouanno,
Enseignant e en cours de recrutement
Harpe celtique:
Christelle Uccelli

Pratiques collectives instrumentales classiques et contemporaines

Musique de chambre
Ronan Baudry,
Laurent Le Flécher,
Hervé Merlin,
Jeanne Sifferlé
Grands ensembles
Graines de cordes Cycle 1 cordes:
Carine Delclaud,
Carole Foucher-Bézie
Cordissimo début Cycle 2 cordes:
Alain Brunier,
Myriam Smorenburg
Orchestres d'harmonie Juniors et Experts (Cycle 2):
Gaëtan Manchon
Symphonissimo (Cycle 2):
Gaëtan Manchon
Orchestre symphonique Cycle 3:
Gonzalo Bustos
Direction d'orchestre:
Sébastien Taillard, Gonzalo Bustos
Parcours libre:
Voir p. 24

Musique à l'école

Responsable:
Élise Tual
Musiciens intervenants:
Sanela Balic,
Marie Baudoin,
Anne Berry,
Yann Bonnet,
Nicolas Cuenot,
Isabelle Delauche,
Texane Harré,
Mikel Iraola Aizpuru,
Hervé Le Bitter

Danse

Coordination:
Anne-Claire Galland,
Florence Tissier-Baule
Danse classique:
Natalie Dalzon Kirscher,
Éric Guermah,
Gaëlle Lassalle
Danse contemporaine:
Maëlys Chaillou,
Florence Tissier-Baule
Accompagnateurs:
Anne-Claire Galland (enseignante
référente),
Élisa Bellanger (piano),
Thomas Lefort (piano),
Arnault Malgat (percussions),
Éric Richard (piano)

Théâtre

Enseignants:
Céline Clergé, Alain Meneust, Sarah
Mirante et Lucas Van Poucke
Coordination
Alain Meneust
Coordination COA et COP
Alain Meneust
Coordination dispositifs CHAT et Arts-Études
Sarah Mirante
Technique vocale / chant
Anne-Claire Galland et Norma Lopez
Technique corporelle / danse
Natalie Dalzon Kirscher

Équipe administrative

Pôle relation usagers
Responsable:
Clémence Blandon
Référents des parcours pédagogiques:
Dominique Dervillé, Aymeline
Fonville, Christelle Guinard, Virginie
Loyer, Nathalie Ney, Laurence
Sénéchal
Personnel d'accueil:
Sébastien Allix, Serena Brochart,
Véronique Danna, Nina Foustel,
Fanny Hamery, Isabelle Jegou, Emilie
Le Gall, Stéphanie Roulic
Action culturelle
Responsable:
Nicolas Letellier
Assistante administrative:
Catherine O'Mahony
Responsable régie technique:
Nicolas Goujon
Assistant régie technique:
Cédric Foustel
Régie technique:
Jérôme Leray, Nicolas Pillet
Éducation artistique et culturelle / médiation
culturelle:
Élise Tual
Communication
Suzanne Lenoble
Centre de documentation
Responsable:
Nicolas Guérin
Assistants:
Marie-Pierre Bras,
Franck Lefeuvre
Parc instrumental
Gestionnaire:
Franck Lefeuvre
Assistante:
Marie-Pierre Bras
Ressources humaines
Chargée de Ressources Humaines:
Emlyn Dhaene
Comptabilité facturation – achat
Référente:
Françoise Amouriaux

Charte pédagogique

S'inscrire au Conservatoire est une démarche de la part des élèves et des familles. Accueillir un élève au Conservatoire, c'est le guider dans sa démarche, l'accompagner dans l'élaboration de son projet. La présente charte a pour objet de permettre que l'engagement de chacun s'effectue dans le cadre de valeurs partagées. L'équipe éducative est attachée à la notion de service public de l'enseignement artistique spécialisé. Elle déploie son action dans le but de contribuer au développement personnel de chacune et chacun, dans le respect de la diversité des personnes et de leurs droits culturels. Elle entend développer un projet global à visées avant tout qualitatives. Elle est en recherche permanente d'équilibre et de cohérence, entre exigence artistique, et respect de l'intégrité de chaque élève, dans un état d'esprit conjuguant bienveillance et qualité de la relation pédagogique.

Pour les enseignants,

accompagner, instruire et former tous ceux qu'un désir de pratique artistique conduit vers le Conservatoire, quelles que soient leurs aptitudes, implique une attention permanente à la qualité de la relation pédagogique :

- × Une attitude adaptée aux différents âges et aux capacités de chacun, fondée sur l'encouragement et la bienveillance
- × La recherche de sens et de plaisir dans l'apprentissage, propice à stimuler la motivation
- × L'attention aux besoins et à l'évolution de chacun et l'adaptation de son enseignement en conséquence
- × Le respect de l'intégrité physique et psychologique des élèves.

Pour les élèves et leur famille,

s'inscrire au Conservatoire implique :

- × D'avoir conscience d'être inscrit dans un établissement public d'enseignement spécialisé, où enseignants, personnel administratif et technique, équipe de direction travaillent collectivement
- × De respecter les personnes, les locaux, le matériel
- × D'avoir pris connaissance des textes régulant le fonctionnement et les activités de l'établissement et d'y adhérer
- × De s'engager dans les démarches et les projets proposés par l'établissement et d'être acteur de son apprentissage
- × De garder présent à l'esprit qu'une formation artistique nécessite un investissement et une exigence personnelle à toutes les étapes de son parcours.

Au-delà des spécificités de chaque discipline et des différents dispositifs proposés, le Conservatoire fonde sa démarche globale sur le développement de l'appétence à une curiosité artistique. Il entend également participer à la formation de citoyens ouverts aux autres et aux expressions artistiques diverses, héritées du passé ou émergentes. Ainsi, l'équipe éducative favorise la transversalité, la pédagogie de projet et la dimension collective des apprentissages. Cela permet à des individualités de s'épanouir en fonction de leurs aptitudes dans une dynamique collective. Nous sommes particulièrement attentifs à la qualité du parcours de chaque élève tout au long de sa scolarité au CRR. Pour toute situation demandant une écoute particulière, il est possible de contacter l'équipe de direction de manière confidentielle en écrivant au secrétariat de direction.



Contact

Site Hoche

26 rue Hoche
35000 Rennes
02 23 62 22 50

Site Blosne

2 place Jean Normand
35000 Rennes
02 30 21 50 74

Pôle relation usagers

Accueil et scolarité : 02 23 62 22 50
crr-scolarite@ville-rennes.fr
Comptabilité : crr-compta@ville-rennes.fr
Action culturelle : 02 23 62 22 50
Médiation culturelle : 02 23 62 22 68
Référente REBSH : k.mauvillain@ville-rennes.fr

Horaires d'ouverture

Site Hoche

- × Lundi : 13h30 → 20h30
- × Mardi et jeudi : 8h15 → 22h
- × Mercredi et vendredi : 8h15 → 20h30
- × Samedi : 9h → 16h30

Site Blosne

- × Lundi : 13h30 → 22h
- × Mardi, jeudi et vendredi : 8h15 → 20h30
- × Mercredi : 8h15 → 22h
- × Samedi : 9h → 16h30

Vacances scolaires

- × Lundi : 13h30 → 16h30
- × Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h → 16h30
- × Samedi : fermé

Pour découvrir la pluralité des parcours possibles au Conservatoire (disciplines, objectifs, dispositifs en temps scolaires...), nous vous invitons à consulter notre site internet : www.conservatoire-rennes.fr



Conception graphique: mire-studio
Photographies: Charlotte Robin
Impression: Imprimerie de Rennes Métropole
Licences: 1-1069033 / 2-1069034 / 3-1069035
**Le Conservatoire est un établissement culturel
de la Ville de Rennes**



www.conservatoire-rennes.fr

La saison Culturelle du Conservatoire

Plus de 150 évènements en Danse, Musique et Théâtre rythment la saison du Conservatoire. Conçue pour et par nos élèves et professeurs, elle s'enrichit de multiples partenariats (Opéra, ONB, TNB, etc.) et propose des spectacles de grande qualité, ouverts et gratuits pour toutes et tous.

Le programme détaillé est disponible sur :
www.conservatoire-rennes.fr

Un centre de documentation ouvert au grand public

Le Conservatoire dispose d'une bibliothèque musicale exceptionnelle, ouverte aux élèves, lecteurs possédant une carte des bibliothèques de la Ville de Rennes ou des Champs libres, professeurs et partenaires. Vous y trouverez partitions, ouvrages, audio, vidéo permettant d'enrichir ses connaissances et de découvrir de véritables trésors culturels.

Vous y serez accueillis par nos collègues passionnés, pour vous conseiller et vous guider.

www.conservatoire-rennes.fr